

LE PREMIER SOIN D'UNE FEMME.

Sous ce titre "le premier soin d'une femme" le Saturday Evening Post, de Philadelphie, contient un article intéressant qui mérite une grande attention.

Après avoir prouvé que la femme, règle générale, ne possède guère les qualités nécessaires pour les affaires, le correspondant au journal continue: Elles sont nombreuses les femmes, dont les maris ont peu de revenus et de propriétés, et elles ne sont pas moins nombreuses, celles qui, advenant la mort de leurs maris, ont pu se procurer le confort pour elles et leurs enfants.

Beaucoup de maris n'ont aucune propriété, mais en revanche, ont un salaire assez respectable, pour permettre à leurs femmes, pendant les années d'abondance de faire un chez soi, — au cas où le soutien de la famille viendrait à mourir. Règle générale, cette classe d'hommes est assez négligente sous ce rapport; et soit crainte ou fausse honte, ils dépensent toutes les économies qu'ils pourraient faire. Elles sont nombreuses les femmes de tels maris, qui sont assez prévoyantes, pour enrouler de semblables libéralités, peuvent mettre à part un certain fond en cas de danger. Alors la mort de leurs maris survenant, elles peuvent faire usage de ces fonds et pourvoir pour elles mêmes et leurs enfants.

Les milliers de pauvres veuves qui vivent aujourd'hui dans notre pays sont des exemples vivants de ces faits. Il n'y a pas une seule ville, même un simple village où l'on ne voit des femmes, soit mariées de pension, soit employées dans les magasins, soit même servantes. Et dire que l'on aurait pu éviter de semblables conditions si l'on avait prévu l'avenir.

Si la chose était possible, l'Etat devrait passer des lois obligeant les maris, qui sont capables de le faire, de mettre à part chaque année certaines sommes pour le maintien de leurs femmes et de leurs enfants. Aucun homme n'a le droit de refuser ou de négliger de pourvoir pour les siens, surtout quand il est capable de le faire.

Devenez membre de la C. M. B. A. et ainsi vous ne laisserez pas ceux qui dépendent de vous au dépourvu.

REGRETS TARDIFS.

Parotit Free Press.

Que de fois n'entendons nous pas la remarque suivante: Si j'avais fait telle ou telle chose, et c'était alors facile pour moi de le faire, je serais plus à l'aise maintenant. De tels regrets ne comptent guère et n'attirent aucune sympathie à celui qui les exprime. Les Arabes ont coutume de dire "L'occaston une fois manquée ne revient plus."

Dans le commerce, la politique et même dans les relations sociales, les négligences peuvent se réparer par un redoublement de diligence; il n'en est pas ainsi dans l'assurance sur la vie où tout dépend de la bonne santé du candidat; la négligence et le défaut sont certainement de la folie. N'est il pas surprenant que dans ces temps de lumière, où tout homme doit mettre sur le même pied et l'assurance sur la vie, et la nourriture qu'il doit prendre, et les vêtements qui doivent le couvrir, n'est il pas surprenant de voir, de voir que l'on ait si peu d'énergie et que peut être on laisse passer la seule chance que l'on a de s'assurer.

C'est quelque chose de terrible, d'apprendre que nous ne pouvons être assurés pour cause de santé. Cette ter-

rible nouvelle a sonné aux oreilles d'un grand nombre que la négligence avait empêché de devenir assurés et qui pour toujours sont privés du privilège de posséder une police d'assurances. Devenez membres de la C. M. B. A. et vous ne le regretterez pas.

AUGMENTEZ LES MEMBRES DE VOTRE SUCCURSALE

Toute succursale devrait travailler à augmenter ses membres: c'est certainement le moyen de diminuer les cotisations.

Se croyez vous pas que si chaque membre de l'association ne travaillait pas plus que vous ne le faites, après un certain temps, tout serait à peu près fini.

Vous méritez certainement l'épithète d'insensé, et elle vous convient, si vous avez une famille et que vous ne prenez pas de moyens de la protéger, au cas où vous veniez à mourir.

On peut facilement devenir membre de sociétés d'assurance qui sont sur un bon pied, et cela pour un taux minime, si nous faisons attention aux bénéfices qu'en dérivent. En sorte que l'on ne peut alléguer la négligence ni les dépenses.

Bientôt, peut être vous disparaîtrez de ce monde, l'un accident, une maladie soudaine peuvent vous conduire au tombeau, avant que vous ayez le temps de vous y préparer. C'est le temps de vous préparer à ce terrible passage, tandis que vous avez la santé et la force, et je suis persuadé que vous n'aurez pas de regrets.

N'attendez pas que vous ayez 45 ans pour faire application dans une société d'assurance: les taux seront bien plus élevés si vous attendez à cet âge. Le fait est que votre âge détermine ce que vous aurez à payer pour protéger votre vie.

CONSEIL D'UN EVEQUE

Les évêques de la Suisse viennent de publier une lettre collective traçant aux Catholiques: leurs devoirs dans le choix des journaux. En voici un extrait:

"Quelques reçoit un jour et hostile à l'Eglise participe, par cela même, aux œuvres mauvaises de ce journal. Or, l'argent de votre abonnement est un soutien que vous fournissez, un secours que vous apportez, une contribution de guerre que vous soldez aux ennemis de l'Eglise. Et dans quel but? C'est afin que ce journal poursuive son œuvre avec plus de succès. Par là, vous l'aidez indirectement à combattre l'Eglise, notre Mère; tandis que la bonne presse, qui se consacre à la défense de cette même Eglise vous la laissez à son indigence, vous l'abandonnez à son déclin: vous allez même jusqu'à lui refuser une meekine aumône; et souvent au lieu de votre obole, vous ne rougissez pas de lui jeter l'insulte du dédain. Vous n'avez peut être aucun besoin personnel de lire régulièrement un journal; cependant si vos ressources ne vous empêchent pas, abonnez vous et payez le journal à d'autres. De cette manière vous doublez votre aumône faite à la bonne cause. Votre argent soutiendra un bon journal; celui ci opérera le bien chez votre voisin; et la bénédiction du ciel ne manquera pas à votre léger sacrifice. Communiquez et faites publier dans les bons journaux vos annonces, vos informations et vos nouvelles, cherchez à gagner à ces journaux, dans votre entourage, des abonnés des correspondants ou des collaborateurs.

VISITE DE SA GRANDEUR MGR. F. P. McSVAY.

A La Succursale No. 1, Windsor.

Le 13 Octobre, Après Midi, Mgr. F. P. McSvay arrivait à Windsor où il était reçu à la Gare par le Rév. Père Flannery et ses deux vicaires, les Rév. Pères Scanlan et Brady.

Dans la soirée les membres de la succursale No. 1 eurent l'honneur d'avoir sa grandeur dans leur salle de réunions. Ce fut justement le soir de l'Assemblée générale de la succursale. Sa grandeur fut introduite par M. le Juge McHugh et Mr. W. McKeen Grand Tronier de l'Association et membre du parlement Provincial pour le Com. d'Essex. On remarqua aussi, outre les membres de la succursale, les Rév. Pères dont les noms suivent: les Rév. Pères L. A. Beaudoin curé à Walker ville, A. Lorrain, curé à St. Joachim, J. Ed. Meunier, curé à Belle Rivier, P. Lheureux, secrétaire de sa grandeur et les Pères de la Cure.

L'Assemblée s'ouvrit avec les lectures ordinaires, puis de très nombreux discours furent prononcés. Les officiers étaient à leur poste. Après que les questions de routine furent terminées, le président Kinsella lut une adresse à sa grandeur.

Il dit combien les membres de la succursale étaient heureux d'avoir sa grandeur parmi eux. Que la succursale de Windsor se fonde sur le regret de l'ère Wagner, et que depuis sa fondation elle avait grandi et prospéré, que de 12 à 16 membres qu'elle était au commencement, ils étaient maintenant plus de 22 membres en règle. Il énuméra le progrès qu'elle avait fait la société au Canada, depuis l'abandonnement de la première succursale à Windsor. Il mentionna sa grandeur de son élévation à l'épiscopat, et lui souhaita une longue et heureuse vie dans le diocèse de London, et lui promit qu'il trouverait toujours parmi les membres de la succursale de Windsor des hommes dévoués aux intérêts de l'Eglise et soumis aux enseignements de son évêque. Enfin il termina en formulant le désir, de voir sa grandeur assister souvent aussi souvent que les circonstances le lui permettraient, aux réunions de la succursale à Windsor et que toujours ils se trouveraient honorés de recevoir sa visite.

Monsieur le Grand Tronier remercia bien sincèrement Mgr. le président et les membres de la succursale No. 1 de Windsor des bons souhaits qu'ils avaient exprimés dans leur adresse. Au cours de ses remerciements il dit qu'il voyait parmi les membres présents un de ses anciens amis de collège, un homme qui par son travail et sa persévérance avait obtenu une position des plus enviables qu'il était heureux de reconnaître le Juge McHugh en cette belle circonstance.

Il termina en conseillant aux membres de la succursale de se montrer toujours des hommes de principes, des véritables bons Catholiques, et qu'il n'avait aucun doute qu'ils seraient, des hommes d'exemple pour se sacrifier pour défendre la bonne cause de la religion. Puis un membre présent se leva et demanda de faire des discours, tous s'accusèrent bien de leur tâche. Parmi ceux qui furent le Juge McHugh le Rév. Père Flannery, Mr. Davis Maire de la ville, les Révérends Pères Lorrain, Beaudoin, Lheureux, et Meunier la docteur Caracain et Révérend M. H. Olette premier président de la succursale, W. McKeen et G. L'acand et plusieurs autres dont les noms ne s'échappent. Sa grande tout ce fut une soirée bien agréable, et tous se retirèrent content d'avoir eu l'honneur d'une si grande visite et de s'être vu le bonheur, de voir de si agréables réunions se réitérer souvent.

UNE GRANDE FETE RELIGIEUSE

Des Succursales de la ville et du district de Montreal.

Au commencement du mois d'Août, le Grand Député J. Costigan convoqua un assemblée des Grands Députés et des Présidents des succursales de son district.

On y discutait plusieurs questions d'intérêt, entre autres choses on se mit d'accord sur une grande fête religieuse. L'idée fut bien accueillie et les Grands Députés firent nommer un comité spécial pour faire les préparatifs nécessaires. Les membres du comité comprirent les Grands Députés A. H. Gagnon, chaireman, G. A. Carpentier, J. H. Foy, A. H. Polivain, J. E. Bourgeois, C. Fortier and J. J. Costigan, Secrétaire, méritent certainement des éloges pour la réussite du projet.

Le bonne heure, dimanche matin, le 27 Octobre, l'historique Champ de Mars était tout animé. C'était une belle journée, le soleil brillait dans toute sa splendeur. Vers les neuf heures et demi, les membres commencent à arriver. A deux heures, la procession se mit en marche et se dirigeait vers l'église de St. Louis de France. Voici l'ordre qui s'en suivit: Le Grand Député A. H. Gagnon, les Assistants, les Pères A. Gauthier et G. Vandriac.

La bande de musique de la Société de Tempérance de St. Pierre, le Trappeau de la C. M. B. A. du Canada, La Succursale St. Elizabeth, No. 210, Président Charles Fortier, Chancelier, F. N. Leclair et F. N. Payette, 30 membres. La Succursale St. Jacques le Mineur, No. 22, Président, Thom. H. Corran; T. M. Ireland et 25 membres.

La Succursale St. Vincent de Paul No. 207; Président, M. Lussier et 29 membres. La Succursale St. Joseph, No. 190; Président M. Bourcier et 31 membres. La Succursale d'Ichelaga, No. 191, Président N. Foy et 35 membres. La Succursale Notre Dame, No. 192; Président Bruno Charbonneau et 3 membres. La Succursale St. Louis, No. 143, Président L. A. Pineau; Chancelier Kioffer et 30 membres.

La Succursale St. Jean Baptiste No. 162, Président N. P. Lamoureux, Chancelier Dr. Germain, J. Girard, L. Fugot et 20 membres. La Succursale du Sacre Cour, No. 110, Président Spedding et 40 membres. La Succursale St. Brigidie, No. 57, Président J. Beland, ex M. L. A. Chancelier Campeau et 25 membres. La Succursale St. Jacques No. 51, Président C. Daudelin; Chancelier P. Boucher et 25 membres.

La Succursale St. Gabriel No. 74, Président Doyon, Chancelier Jer. Coffey et 10 membres. La Succursale St. Marie No. 31, Président C. O'Brien, Chanceliers J. Cozgan, P. Wright et 10 membres. La Succursale St. Antoine No. 3, Président, N. Fereault, Chanceliers P. Boyte, T. P. Tansey, M. J. Polan et 40 membres. La Succursale de Ste Anne No. 41, Président, A. Jones; Chancelier W. J. McIlroy et 20 membres.

La Succursale St. Luce No. 25, Président D. J. McGillis, Chanceliers Patrick Reynolds, A. D. McGillis, M. Sharley, M. Egan, Dr. Harrison; Brothers W. E. Doran, J. F. O'Callaghan, H. Tansey, F. Curran, B. C. L. J. J. Shaw, Owen Tansey, G. A. Gagnon, Alex. McCulloch, John Walsh, J. Hildman, Dr. Pielan, H. J. Dolan, J. J. Maguire, W. B. Carter; Marshal James Millor et 100 membres.

Ensuite venaient les représentants des succursales en dehors de la ville. La Succursale de la Roche, la Succursale 171 de St. Laurent, la Succursale 155 de St. Vincent de Paul; les Grands Députés Gen. A. Carpentier, J. J. Freley, J. E. Bourgeois, l'organisateur J. E. H. Howison et les invités suivants du Grand Conseil de Québec: le Grand Tronier J. Arcambault; le Député Suprême P. Flannery; le Grand Député James Meek; le Député de District Wm. Davis; Secrétaire F. C. Lawlor; Président H. Butler, Secrétaire Curran; Vice Président M. J. Ryan et autres officiers des Succursales du Grand Conseil de Québec et suivant ceux-ci venaient l'ancien Grand Député J. J. Costigan, supporté par le Grand Président L. E. Leclerc, N. P. du Grand Conseil de Québec, et le Grand Député A. H. Polivain. La procession se dirigea sur les rues St. Denis, St. Hubert, Sherbrooke, St. Ernest et Louis. L'Église St. Louis de France, une Grand Messe fut célébrée par le Rév. Père Larocque assisté des Rév. Pères Hurlbut et Foy. Après le premier Évangile, le Rév. Père Bonnelly monta en chaire et prêcha très eloquemment sur l'histoire de la C. M. B. A.

La société se fut organisée vers 1880 et compte à présent 23 succursales dans le Canada avec 1000 membres. Il y a seize succursales dans Montréal. Seulement ces succursales comptent 100 membres. Comme son titre l'indique, le principal but de la société est d'accorder des bénéfices à ses membres, mais la partie sociale n'en est pas négligée. On organise souvent des soirées musicales et littéraires. Le Rév. Père, sous l'œil aux membres la nécessité d'être unis et de mettre de côté toute ambition égoïste. Chaque membre devrait être instruit et faire connaître les avantages de la société à ceux qui n'en ont pas encore. L'Église approuve la société parce qu'elle peut en faire partie et l'adhérer librement. L'Église de la société est un certificat de respectabilité pour ce qui se porte. Cette démonstration d'aujourd'hui, ce pour faire connaître le monde la force et l'efficacité de la société et pour intéresser dans ses travaux. Le Président lui dit les membres sur la fête du jour et les exhorta de prier afin que Dieu les bénisse tous.

Les places d'honneur devant l'autel furent occupées par le Grand Président Leclerc l'Honorable Juge Curran, l'ancien Député J. J. Costigan et les autres officiers et les Présidents des Succursales. La messe fut célébrée par le Rév. Père très belle et très touchante et appropriée à la circonstance. Cette fête eut un grand succès, et un des choses les plus agréables fut l'harmonie et la bonne entente qui existait entre les deux divisions de la C. M. B. A. On regretta beaucoup l'absence du Grand Président Hon. M. F. Hackett.

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

Quebec Sud, 13 Octobre, 1900

Sam. H. Brown, Ecr. Cher Monsieur, — Veuillez insérer dans les colonnes du prochain numéro du journal LE CANADIEN la résolution suivante.

A une assemblée régulière de la Succursale No. 22, tenue le 1er Août, 1899

Il est proposé par Frère N. A. P. Lamontagne, secondé par Frère Wm. Walsh, et résolu:

Que les membres de cette succursale ont appris avec douleur la mort de Mr. Antoine Hallé, père de Mr. Antoine Hallé, membre fondateur de cette succursale.

Qu'il veuille bien accepter les condoléances et les meilleurs sympathies de tous les membres de cette succursale dans la perte qu'il vient de subir.

Que copie de cette résolution soit transmise à Mr. Antoine Hallé et tenue dans les minutes de cette assemblée et aussi copie publiée dans le journal officiel, LE CANADIEN. Adoptés.

ALMANZAR LANONTAGNE sec arch.